



trophée du développement durable des collèges

6^{ème} édition

Année 2009-2010

« Le Trophée du développement durable » des collèges sarthois est une opération pilotée par le Conseil général de la Sarthe en partenariat avec l'Inspection Académique et l'Enseignement catholique de la Sarthe. Elle a pour objectif de développer l'éducation à l'environnement et au développement durable par des actions concrètes au niveau des établissements, mises en œuvre par les collégiens.

Pour participer au Trophée du Développement Durable, il vous suffit de répondre à cet appel à projet avant le 30 septembre 2009. Si vous êtes retenu, un animateur, professionnel de l'éducation à l'environnement, vous accompagnera dans le montage de votre projet et vous pourrez bénéficier de l'aide financière du Conseil général pour développer votre projet.



CESIUM
Comité des Étudiants Scientifiques Issus de l'Université du Maine

Pour l'année scolaire 2009-2010, le Conseil général et l'association CÉSIUM (Comité

des étudiants scientifiques issus de l'université du Maine) proposeront aux collèges candidats de participer à une après-midi à l'Université pour découvrir les curiosités de la chimie et de la physique qui participent au développement durable.

Montage du projet

Le Dossier d'inscription :

Pour participer au Trophée du développement durable, votre inscription doit parvenir au Conseil général **avant le 30 septembre 2009**. Il vous suffit de remplir le formulaire d'inscription et d'ajouter tout support que vous jugerez nécessaire d'apporter. Une fois, le dossier déposé puis validé par le comité de sélection, vous recevrez un courrier de validation de votre inscription ainsi que les coordonnées de votre référent Sarthe Educ Environnement.

Accompagnement d'un animateur (2 x 2 heures)

Le Conseil général vous propose les services d'un animateur de l'association Sarthe Educ Environnement pour vous aider dans le montage de votre projet : calendrier, partenariats, plan de financement, aspect pédagogique, animations, sorties sur le terrain, expériences... L'animateur se rendra deux fois (par séquence de 2 heures) dans votre collège en fonction de votre calendrier.

Engager le projet :

Sur la base d'un projet construit, il vous appartiendra, avec les partenaires envisagés, de réaliser les actions prévues.



Présentation et valorisation du projet :

Un rapport de présentation des actions menées sera demandé pour la mi-mai. En fin d'année scolaire, les élèves auront à présenter leurs actions devant les autres collèges participants à l'opération et un jury officiel :

Cette présentation officielle se déroulera en deux temps :

- Possibilité d'exposer les travaux des élèves dans un espace défini en fonction du nombre de participants (panneaux, maquettes, photos, etc.)
- un exposé oral de 10 minutes réalisé et présenté par les élèves.

A l'issue de la journée de présentation des projets et d'échange entre collèges participants, le jury désignera le vainqueur du Trophée du développement durable.

Lien avec le Conseil général des Jeunes :

Le Conseil général des Jeunes se propose d'apporter une dimension supplémentaire aux projets de développement durable déjà confirmés. Les groupes qui souhaiteraient aller plus loin, multiplier les bonnes pratiques en contactant d'autres collèges, publier leurs résultats, et organiser un événement touchant d'autres collèges pourront y trouver un forum.

Le Calendrier 2009-2010

	Étapes	Dates
Inscription	Dépôt des dossiers d'inscription	avant le 30 septembre 2009
Montage des projets	Intervention d'un animateur	de novembre à janvier ou après le projet pour faire le bilan
	Dépôt des dossiers complets (avec le plan de financement)	avant le 18 janvier 2010
Subvention	Vote des subventions du département	courant février-mars 2010
Présentation	Envoi des rapports de présentation	avant le 24 mai 2010
	Présentation des projets devant le jury	courant juin 2010

Le soutien du Conseil général

Soutien financier :

- aide au projet d'éducation à l'environnement : **300 euros / établissement**
- aide au transport : **50 % du montant total TTC** (subvention plafonnée à 500 euros)
- organisation du transport des élèves pour la journée de présentation des projets en juin 2010 qui se déroulera probablement à l'Abbaye de l'Epau.

Soutien technique individuel :

Intervention d'un animateur de Sarthe Educ Environnement au sein du collège pour le montage du projet (2 séquences de 2 heures). Dans le cas de projets déjà lancés, il sera possible de prévoir l'une des séquences pour faire le bilan du projet en juin 2010.

Le Règlement

Participation :

Tous les collèges du département de la Sarthe sont invités à participer au Trophée du développement durable.

Nous encourageons les collèges déjà lauréats les années passées à poursuivre leurs projets. Cependant, ils ne pourront prétendre de nouveau au 1^{er} prix (Trophée).

Présélection :

Le dispositif du trophée du développement durable des collèges est limité à 15 projets. Le jury se réserve le droit de sélectionner des candidatures s'il y a plus de 15 candidatures.

Sélection du jury :

Le projet du collège développé tout au long de l'année scolaire sera examiné par le jury de sélection à partir des documents transmis (rapport de présentation, cdrom, photos, articles de presse...), et de la présentation orale des élèves en courant juin.

Le jury de sélection se compose ainsi :

- la Présidente de la Commission Environnement du Conseil général
- le Président de la Commission Éducation, Formation, Jeunesse, Sports et Transports du Conseil général
- Un représentant du Service Agriculture et Environnement du Conseil général
- Un représentant du Service Éducation et Sport du Conseil général
- Un représentant de l'Inspection académique de la Sarthe
- Un représentant de la Direction de l'Enseignement catholique de la Sarthe
- Un représentant de l'association Sarthe Educ Environnement.

Une évaluation du projet sera réalisée par un représentant de Sarthe Educ Environnement.

Le « Trophée »

Chaque année, le Trophée en tant qu'objet qui symbolise l'opération est remis en jeu. À l'issue de la journée de présentation des projets, en juin 2010, et après délibération du jury, le lauréat désigné remportera alors le Trophée.

Palmarès de la session 2008-2009 :

1er prix (1500€) : collège Anne Franck - Le Mans

2ème prix (1000€) : collège Jean Rostand - Ste Jamme sur Sarthe

3ème prix (500€) : Collège Véron de Forbonnais - St Cosmes

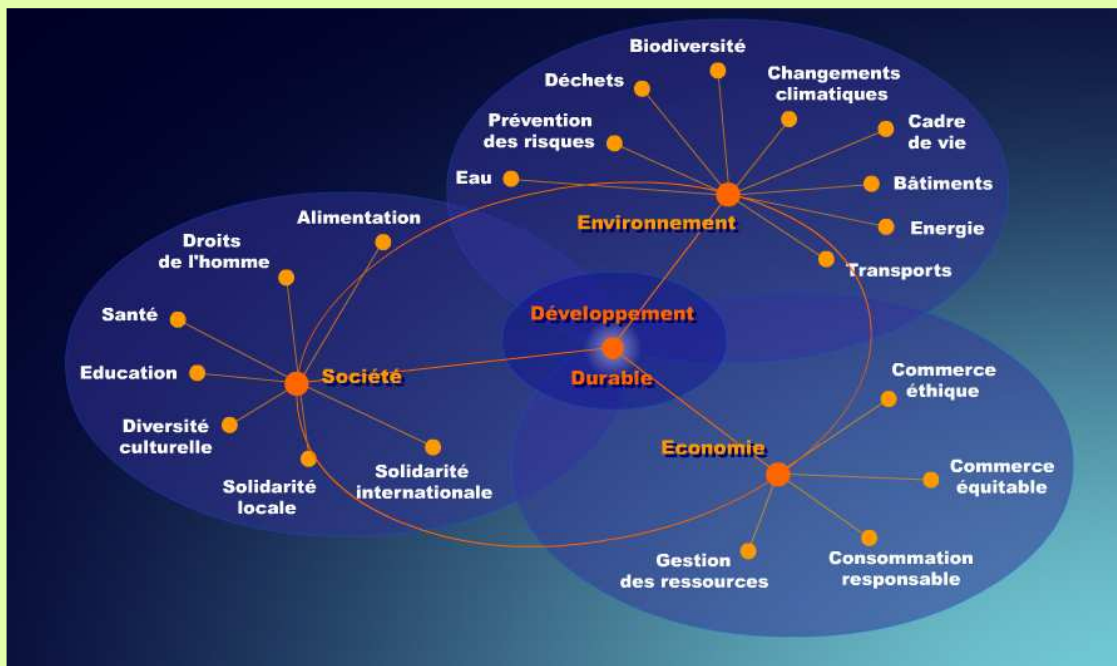
Prix spécial du jury pour l'encouragement du projet (500€) : collège Pierre Reverdy – Sablé

Édition des affiches et de la BD réalisée par les élèves - Collège Wright - Champagné

Le Développement Durable

Mais qu'est-ce que le Développement Durable ?

Il s'agit d'un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à satisfaire les leurs. C'est un modèle de développement qui place l'Homme au centre des préoccupations. Cela repose sur trois piliers interdépendants : environnement, économie et social. En effet, le développement durable d'un territoire est simultanément économiquement viable, socialement équitable, vivable, supportable actuellement et dans l'avenir pour les écosystèmes, les ressources naturelles et l'environnement en général.



Le développement durable invite à l'interdisciplinarité. Il s'appuie sur des principes fondamentaux tels que :

- le principe de solidarité dans le temps et dans l'espace
- le principe de la transversalité et de globalité
- le principe de participation
- le principe de précaution
- le principe de subsidiarité.

De la théorie à la pratique :

Le projet que vous souhaitez développer peut s'appuyer, tout au long de l'année, sur un large partenariat (associations, institutions, entreprises,...), des expérimentations faites par les collégiens, des sorties sur le terrain, des animations, etc. Le projet devra déboucher sur une action concrète qui sera présentée en fin d'année scolaire. L'objectif est bien de sensibiliser les collégiens en les incitant à travailler sur un thème de leur choix relevant du développement durable.

Quelques sites Internet ressources

<http://www.developpement-durable.gouv.fr/>

<http://www.ledeveloppementdurable.fr/>

<http://www.lecoleaqit.fr/>

<http://www.eduquer-au-developpement-durable.com/>

<http://www.fondation-nicolas-hulot.org/>